

# Sondage sur la désindustrialisation et la relocalisation

Sondage Ifop pour La Fabrique de l'industrie

N° 117581

<u>Contacts Ifop</u>:

Fabienne Gomant / Antoine Chatelet Département Opinion et Stratégies d'Entreprise 01 45 84 14 44 La Fabrique de l'industrie laboratoire d'idées

# 1 La méthodologie





#### Etude réalisée par l'Ifop pour La Fabrique de l'industrie

#### Echantillon Méthodologie Mode de recueil



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **501** dirigeants d'entreprises du secteur industriel, représentatif des entreprises françaises d'au moins un salarié dans ce secteur.



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas sur les critères de taille de l'entreprise et de région.



Les interviews ont été réalisées par téléphone du 21 au 30 septembre 2020.



#### Structure de l'échantillon

	EFFECTIF	%
ENSEMBLE	501	100
SEXE DE L'INTERVIEWÉ(E)		
Homme	341	68,1
Femme	160	31,9
ÂGE DE L'INTERVIEWÉ(E)		
TOTAL Moins de 50 ans	223	44,6
. Moins de 40 ans	83	16,5
. 40-49 ans	141	28,1
TOTAL 50 ans et plus	274	54,6
. 50-59 ans	194	38,7
. 60-69 ans	80	16,0
RÉGION		
Région parisienne	66	13,1
TOTAL Province	435	86,9
. Nord-est	116	23,2
. Nord-ouest	101	20,2
. Sud-ouest	51	10,1
. Sud-est	167	33,3

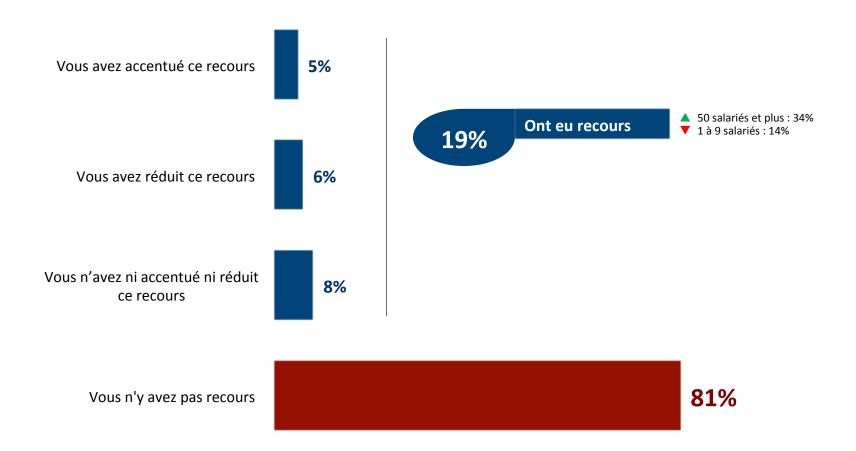


# 2 Les résultats de l'étude



## Le recours à la sous-traitance étrangère ou à la localisation de certaines activités à l'étranger au cours des 10 dernières années

<u>QUESTION</u>: Au cours des dix dernières années, avez-vous accentué ou réduit le recours à la sous-traitance étrangère ou à la localisation de certaines de vos activités à l'étranger?



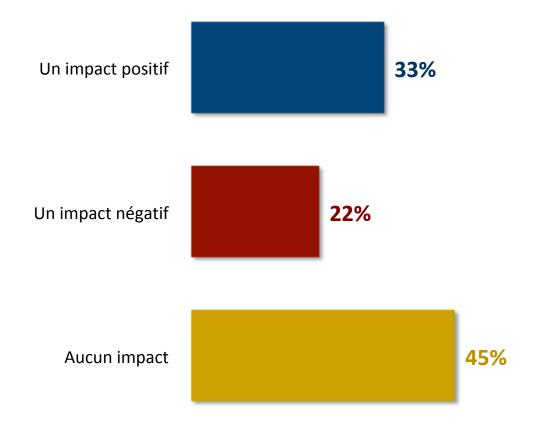




#### L'impact de ce recours sur l'emploi de ses salariés localisés en France

QUESTION: Et diriez-vous que cela a eu un impact positif, négatif ou aucun impact pour l'emploi de salariés au sein de votre entreprise localisée en France?

Base : A ceux qui ont accentué le recours à une sous-traitance étrangère ou à la localisation d'activités à l'étranger, soit 5% de l'échantillon



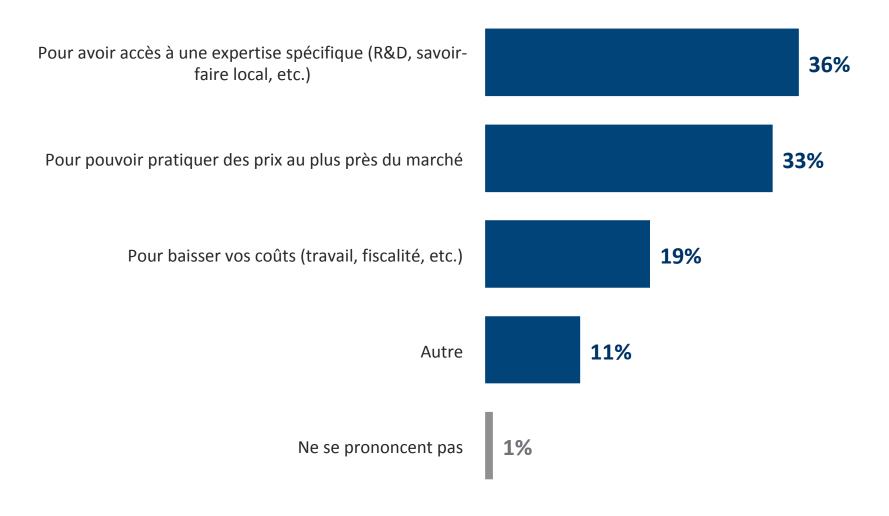




## La principale raison pour recourir à une sous-traitance étrangère ou à la localisation d'activités à l'étranger

**QUESTION**: Pour quelle raison principale avez-vous décidé de recourir à une sous-traitance étrangère ou à la localisation d'activités à l'étranger?

Base: A ceux qui ont recours à une sous-traitance étrangère ou à la localisation d'activités à l'étranger, soit 19% de l'échantillon



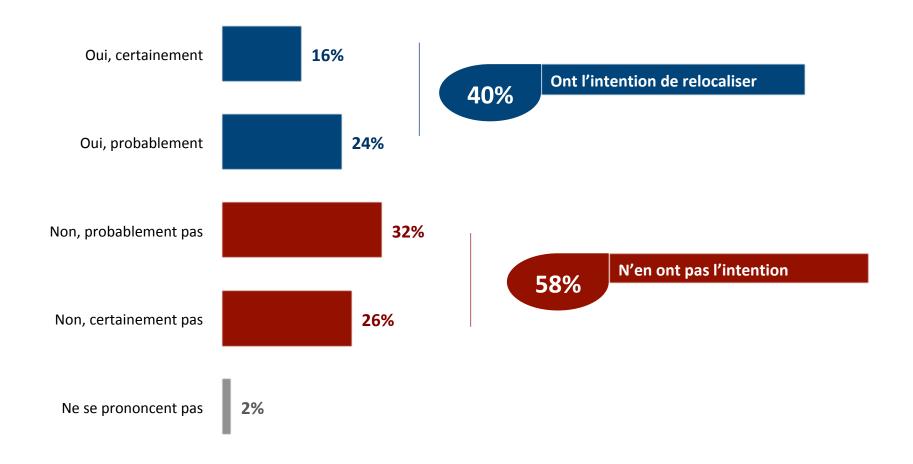




## L'intention de relocaliser certaines de ses activités et/ou de recourir à de la sous-traitance française

QUESTION: Dans les trois années à venir, envisagez-vous de relocaliser certaines de vos activités et/ou de recourir à de la sous-traitance française alors que celle(s)-ci se trouve(nt) actuellement à l'étranger?

Base : A ceux qui ont recours à une sous-traitance étrangère ou à la localisation d'activités à l'étranger, soit 19% de l'échantillon

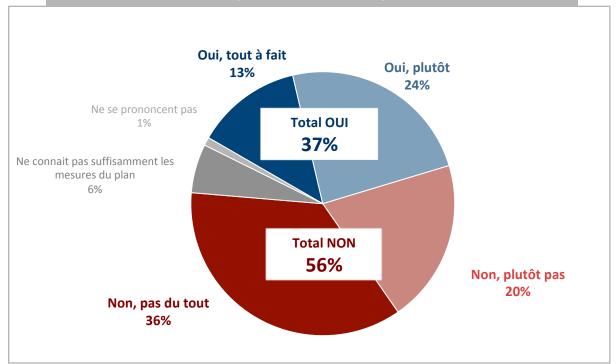


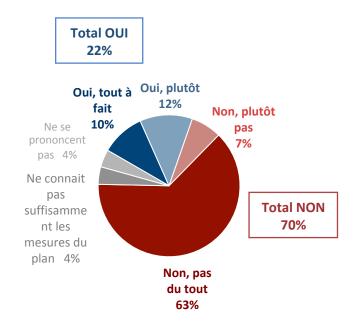


## L'impact du plan de relance dans l'intention de relocaliser certaines de ses activités de production ou de sous-traitance en France

QUESTION: Début septembre, le gouvernement a annoncé un plan de relance destiné notamment à accompagner la compétitivité des entreprises en leur donnant des conditions favorables au développement de leurs activités et ainsi à la préservation de l'emploi des salariés. Vous personnellement, diriez-vous que ce plan de relance est à même de vous faire envisager sérieusement de relocaliser certaines de vos activités de production ou de sous-traitance en France, ou à éviter d'en délocaliser?

Auprès des industriels ayant recours à une sous-traitance étrangère ou à la localisation d'activités à l'étranger (19% de l'échantillon)





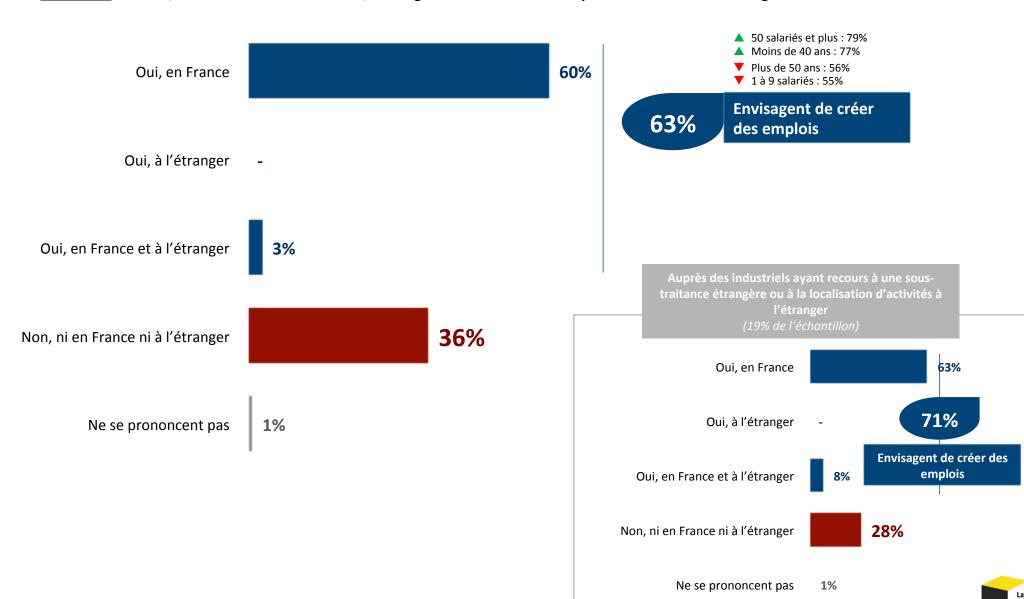
▲ 1 à 9 salariés : 75%▼ 20 à 49 salariés : 61%





## L'intention de créer des emplois en France ou à l'étranger dans les trois prochaines années

**QUESTION**: Enfin, dans les trois années à venir, envisagez-vous de créer des emplois en France ou à l'étranger?





#### Les principaux enseignements

- ❖ Dans le secteur industriel, deux entreprises sur 10 (19%) ont recours à de la sous-traitance étrangère ou à la localisation de certaines activités à l'étranger. Ces pratiques concernent essentiellement les grandes structures (34% des entreprises de plus de 50 salariés) et beaucoup moins les plus petites (14% des entreprises de moins de 9 salariés). Au global, seulement 5% des entreprises déclarent avoir accentué ce recours, contre 6% qui l'ont réduit et 8% qui n'ont pas fait varier cette pratique.
- ❖ Parmi les entreprises qui ont accentué le recours à de la localisation d'activité ou à de la sous-traitance à l'étranger, un peu moins de la moitié (45%) estime que cela n'a eu aucun impact pour l'emploi de ses salariés localisés en France (45%), contre 33% un impact positif et 22% un impact négatif.
- Avoir accès à une expertise spécifique est la raison la plus invoquée par les répondants pour justifier leur choix de recourir à une sous-traitance étrangère ou à la localisation d'activités à l'étranger (36%), devançant de peu la possibilité de pratiquer des prix au plus près du marché (33%). Arrive enfin l'opportunité pour l'entreprise de baisser ses coûts (coût de la main d'œuvre, fiscalité ...) à hauteur de 19%. Devant ces avantages, 58% n'ont pas l'intention de relocaliser certaines de ces activités localisées à l'étranger (dont 26% « certainement pas »), contre 40% qui en ont l'intention.
- Si la quasi-totalité des répondants déclarent connaître suffisamment les mesures du plan de relance annoncé par le Gouvernement pour se prononcer à ce sujet (92%), et 22% estiment qu'elles sont à même de les faire envisager une relocation de certaines de leurs activités en France, même si, pour la grande majorité (70%), cela ne s'avérera pas suffisant. Dans le détail, ce plan semble notamment avoir peu d'impact sur les petites entreprises (75% des entreprises de moins de 10 salariés déclarent que le plan n'est pas à même de leur faire envisager une relocalisation). Toutefois, pour les industriels ayant actuellement recours à l'étranger (19% de l'échantillon), ce plan apparaît plus incitatif : 37% (soit +15 points par rapport à la moyenne de l'échantillon) pourraient y trouver un appui pour réorienter leur activité vers la France.
- Enfin, 63% des dirigeants d'entreprises interrogées déclarent projeter de créer des emplois en France d'ici 3 ans (dont 60% exclusivement en France). Les entreprises de plus de 50 salariés (79%) et les dirigeants de moins de 40 ans (77%) se montrent particulièrement enclins à créer des emplois, bien plus que les entreprises de moins de 10 salariés (55%) et les dirigeants de plus de 50 ans (56%). Et, là encore, cette projection est davantage le fait des industriels qui ont actuellement une activité avec l'étranger : 71% envisagent de créer des emplois (soit +8 points par rapport à la moyenne), en France exclusivement pour la plupart (63%, soit +3 points) mais pour certains, hors frontières (« en France et à l'étranger » : 8%, soit +5 points).